

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU COMMERCE

DIRECTION DE LA PROMOTION DU COMMERCE ELECTRONIQUE

Note conceptuelle pour la sélection d'entrepreneurs pour participer aux ateliers, discussions, forum, échanges et salon sur le thème du commerce électronique

Pays	TOGO
Projet	Appui Technique aux PMEs et PMIs dans le domaine du Commerce Électronique
Objet	Sélection d'entrepreneurs pour participer aux ateliers, discussions, forum, échanges et salon sur le thème du commerce électronique
Nombre	
d'entrepreneurs attendus	25 entrepreneurs
Durée	Xxx mois
Langue de travail	Français

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Togo, tout comme de nombreux pays, est témoin de l'émergence rapide du commerce électronique. Les progrès technologiques et l'accessibilité croissante à internet ont ouvert de nouvelles perspectives commerciales en ligne. Cependant, le développement du commerce électronique au Togo est entravé par divers défis, comprenant le manque de connaissances spécialisées, de ressources financières, d'encadrement, et l'absence d'un cadre réglementaire approprié.

Bien que le commerce électronique au Togo soit en croissance, son rythme demeure encore relativement lent par rapport à d'autres nations. Nous observons une augmentation du nombre d'entreprises adoptant le commerce en ligne et de consommateurs embrassant cette méthode d'achat.

L'infrastructure technologique nécessaire pour soutenir le commerce électronique se construit graduellement au Togo. L'accès à internet s'améliore, et des services tels que les paiements en ligne et la livraison à domicile commencent à se développer.

La compréhension des avantages et des pratiques du commerce électronique reste limitée parmi les entrepreneurs et les consommateurs togolais. Beaucoup demeurent peu familiers avec les opportunités offertes par le commerce en ligne et hésitent à s'engager dans ce domaine.

Les préoccupations liées à la confiance des consommateurs dans les transactions en ligne et à la sécurité des paiements en ligne sont significatives. Les problèmes liés à la fraude en ligne, à la protection des données personnelles et aux transactions financières en ligne limitent la pleine adoption du commerce électronique.

Le cadre réglementaire spécifique au commerce électronique au Togo est limité. Il existe un besoin pressant de lois et de réglementations claires pour protéger les droits des consommateurs, faciliter les transactions en ligne, régir les activités des plateformes de commerce électronique et promouvoir la confiance dans le secteur.

Les entrepreneurs togolais requièrent des formations spécifiques et un accompagnement pour développer leurs compétences en matière de commerce électronique. Des connaissances techniques, des compétences en marketing en ligne, ainsi qu'une compréhension des bonnes pratiques du commerce électronique sont nécessaires pour prospérer dans ce domaine.

Dans le cadre du renforcement des capacités dans le domaine du commerce électronique, le Gouvernement togolais a sollicité et a obtenu auprès du Programme Arab Africa Trade Bridges (AATB), un projet d'appui technique pour renforcer les compétences des PME/PMI togolaises dans le commerce électronique.

A cet effet, l'avis à manifestation d'intérêt vise à sélectionner les entrepreneurs pour participer aux activités prévues dans le cadre dudit projet notamment aux ateliers, discussions, échanges, forum et salon sur le thème du commerce électronique.

2. OBJECTIFS

Le projet vise à sélectionner une pépinière d'entrepreneurs qualifiés et compétents en vue de leur dispenser une formation approfondie. L'objectif de cette formation est de renforcer de manière significative les connaissances et les compétences des entrepreneurs, mettant particulièrement l'accent sur les bonnes pratiques du e-commerce.

Plus spécifiquement, les entrepreneurs sélectionnés seront formés aux compétences suivantes :

- Compétences juridiques : élaborer un programme de formation sur mesure visant à doter les entrepreneurs de la pépinière de connaissances juridiques approfondies en matière de commerce électronique. Cette formation s'attachera à garantir une compréhension pointue de la législation actuelle, avec des applications pratiques adaptées au contexte du e-commerce.
- Compétences techniques : développer des modules de formation détaillés pour fournir aux entrepreneurs les compétences techniques essentielles à la mise en œuvre réussie des outils et des technologies du e-commerce. Ces modules engloberont des aspects pratiques, permettant aux entrepreneurs de maîtriser l'utilisation des plateformes et des solutions techniques spécifiques au e-commerce.
- Compétences managériales : mettre en place un programme de formation axé sur le développement des compétences managériales nécessaires à la gestion efficace des projets de e-commerce. Cela inclura des études de cas pratiques et des séances interactives pour permettre aux entrepreneurs de développer des compétences de gestion de projet adaptées au secteur du e-commerce.
- Compétences en communication et marketing : concevoir des modules de formation spécifiques visant à améliorer les compétences en communication et marketing des entrepreneurs, adaptées aux exigences du e-commerce. Ces modules intégreront des simulations et des exercices pratiques pour permettre aux entrepreneurs de développer des stratégies de communication et marketing efficaces dans le contexte du e-commerce.

3. THEMATIQUES DES ATELIERS, ECHANGES, REUNIONS ET SALON SUR LE COMMERCE ELECTRONIQUE

- Stratégies de développement du commerce électronique ;
- Marketing en ligne et promotion des ventes ;
- Logistique et gestion des opérations ;
- Expérience utilisateur et design de site web ;
- Sécurité des transactions en ligne ;
- Nouvelles technologies et innovations dans le commerce électronique ;
- Aspects juridiques et réglementaires ;
- E-commerce transfrontalier,
- Protection des consommateurs en ligne,
- Transactions électroniques,
- Confidentialité des données.

- Cybersécurité.
- Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

4. CONDITION DE SOUMISSION

- Les participants doivent être des entrepreneurs, professionnels ou experts dans le domaine du commerce électronique;
- Les candidats doivent avoir une expérience démontrée dans le secteur, avec des réalisations significatives;
- Les candidats doivent soumettre une lettre de manifestation d'intérêt expliquant leur expertise, leur motivation à participer et les contributions qu'ils pourraient apporter ;
- Les participants sont encouragés à suggérer des sujets de discussion, des questions ou des contributions qu'ils aimeraient apporter aux ateliers;
- La créativité et la pertinence des suggestions seront prises en considération lors de la sélection;
- Les participants sélectionnés doivent s'engager à participer activement aux ateliers, discussions et échanges prévus;
- Les participants doivent confirmer leur participation dans un délai spécifié après avoir été sélectionnés.

5. DOSSIER DE SOUMISSION

4.1 Pour les entrepreneurs individuels

- ✓ Une lettre de motivation adressée au Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale;
- ✓ Un curriculum vitae contenant une photo d'identité ;
- ✓ La carte unique de création d'entreprise.

4.2 Pour les entreprises

- ✓ Une lettre de motivation adressée au Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale ;
- ✓ La carte unique de création d'entreprise ;
- ✓ Le certificat d'immatriculation ;
- ✓ Le quitus fiscal;
- ✓ Le guitus social :
- ✓ L'attestation ITLS;
- ✓ Le profil de l'entreprise avec son organigramme complet.

6. NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS

En raison des limitations de ressources, le projet a une capacité maximale fixée à **25 participants**. Afin d'assurer une sélection équitable et transparente, les candidats seront évalués en fonction de critères prédéfinis pour déterminer leur admissibilité à participer à la formation en commerce électronique. Ce processus de sélection rigoureux vise à identifier les entrepreneurs les plus engagés, motivés et susceptibles de bénéficier pleinement de cette opportunité de renforcement des compétences.